Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260709-2026_039-DE

2026/039

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Chapelle de Brain

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de La Chapelle de Brain
Le : 09/07/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 9 Juillet à 19:15, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle de Brain s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORISOT Yohann, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/07/2026.

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire, Mmes : FONTAINE VILLERIO Virginie, GAUVIN-GEFFLOT Emilie, GUEMENE Laurence, HEUZÉ Céline, LEFEVRE Marie-Christine, MARTEL Jeannick, MEHA Déborah, MOREL-SOGLIUZZO Nathalie, MM : BISSON Benoit, DAVAL Rodolphe, KERAVEL Bruno, MOUROUX Grégoire, RANDONNET Sébastien

Excusé(s) : M. DANET Tony

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEUZÉ Céline

2026/039 – Désignation d'un référent au Conseil de Développement de REDON AGGLOMERATION

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le Conseil de Développement de Redon Agglomération est une instance consultative de démocratie participative qui rassemble des représentants de la société civile (habitants, associations, acteurs économiques et monde de l'éducation-formation). Son rôle est d'apporter un regard citoyen, transversal et prospectif sur les projets et les politiques de l'agglomération.
Le Conseil de Développement invite les conseils municipaux à désigner un référent communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Madame Nathalie MOREL-SOGLIUZZO comme référente communale au Conseil de Développement de Redon Agglomération.
Laquelle accepte le mandat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/07/2026

Le Maire
Yohann MORISOT

Secrétaire de séance
Mme HEUZÉ Céline

Publicité des actes de la commune par publication papier le